

Quiz

	Vrai	Faux
1. Métier et bénévolat sont synonymes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Le référentiel ROME présente l'ensemble des métiers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les fiches ROME permettent de trouver un emploi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. L'exercice d'un métier ne nécessite pas une expérience professionnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. L'exercice d'un métier nécessite une formation préalable.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Plusieurs métiers composent un secteur professionnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Une seule activité compose un métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Un métier est composé de plusieurs activités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Une tâche est composée de plusieurs activités.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Activités et tâches composent un secteur professionnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Approche métier

Questions	Réponses
1. Identifiez la fiche descriptive du métier auquel vous vous préparez dans le répertoire ROME.	
2. Précisez les niveaux de formation requis pour exercer votre futur métier.	
3. Listez les conditions générales d'exercice requises de cet emploi.	
4. Repérez le secteur professionnel auquel se rattache le métier que vous allez exercer à l'issue de votre formation.	
5. Identifiez la structure et le lieu dans lesquels vous allez exercer votre futur métier.	
6. Précisez les horaires de travail que vous allez respecter.	
7. Citez trois activités que votre métier va vous amener à réaliser.	
8. Listez les principales tâches liées aux activités que vous allez accomplir.	
9. Citez trois autres métiers appartenant au même secteur professionnel que le vôtre.	
10. Précisez si votre métier vous conduira à entrer en contact avec les clients.	

## Quiz

	Vrai	Faux
1. Une entreprise peut disposer de plusieurs sièges sociaux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Une société filiale peut être commune à plusieurs sociétés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. L'agence et la succursale n'ont pas d'entité juridique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La succursale ne dispose pas d'autonomie financière.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. L'entreprise est une personne morale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. La localisation du siège social d'une entreprise n'est pas importante d'un point de vue juridique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Une entreprise de taille humaine ne peut avoir de dimension internationale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. L'entretien individuel ne peut être que préjudiciable au salarié.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. L'entretien individuel permet à l'entreprise de mettre en perspective ses besoins et les aspirations des salariés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Un métier comporte toujours des contraintes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Bilan des connaissances

Questions	Réponses
1. Caractériser la maison mère d'une entreprise.	
2. Définissez la filiale d'une entreprise.	
3. Distinguez la succursale et l'agence de la filiale.	
4. Distinguez la succursale de l'agence.	
5. Caractériser le siège social d'une entreprise.	
6. Précisez l'intérêt du siège social pour une entreprise.	
7. Citez les éléments qui participent à la progression professionnelle et à l'épanouissement des salariés.	
8. Précisez l'intérêt pour un salarié de participer à un entretien individuel.	
9. Précisez l'intérêt pour l'entreprise de conduire des entretiens individuels.	
10. Détaillez les contraintes inhérentes au métier d'électricien.	

### Quiz

	Vrai	Faux
1. La formation par apprentissage fait partie de la formation initiale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Le contrat de professionnalisation est signé dans le cadre de la formation initiale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. La mise en place d'une période de formation en milieu professionnel nécessite la signature d'un contrat de travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Le temps de formation en CFA est indiqué dans le contrat de travail signé avec l'employeur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. L'apprenti peut prendre ses congés payés sur le temps de formation en CFA.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Un salarié peut reprendre ses études après quelques années de travail dans une entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. La formation tout au long de la vie peut permettre aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. La VAE ne concerne que les demandeurs d'emploi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. La VAE nécessite 3 ans d'expérience professionnelle quel que soit le travail réalisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### Approche métier

Questions	Réponses
1. Identifiez la voie d'accès à la formation que vous avez choisie.	
2. Rappelez votre statut d'apprenant.	
3. Indiquez la durée du temps passé en établissement de formation dans le cadre de votre formation.	
4. Indiquez la durée du temps passé en milieu professionnel dans le cadre de votre formation.	
5. Citez le type d'accord conclu entre l'entreprise et vous (ou votre représentant légal).	
6. Précisez si vous allez percevoir un salaire, en justifiant votre réponse.	
7. Énoncez les principales obligations auxquelles vous devez vous soumettre au regard du règlement intérieur de votre établissement de formation.	
8. Listez deux des droits auxquels vous pouvez prétendre qui sont énoncés dans le règlement intérieur de votre établissement de formation.	
9. Rappelez les obligations que vous devez respecter en milieu professionnel.	
10. Recherchez si, dans le milieu professionnel dans lequel vous évoluez, des salariés ont accédé à un diplôme ou une qualification par la voie de la VAE.	